

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2006-2007

Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration



ISSN # 1718-6218



Table des matières

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2006-2007

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTERE Présentation générale Organigramme Législation Organismes, conseils et commissions	7 10 11 12
PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2006-2007	13
INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE Tableau 1 : Dépenses ministérielles prévues 2006-2007 Tableau 2 : Dépenses ministérielles prévues par programme 2006-2007	15 15
PARTIE II : DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2006-2007	
INFORMATION PAR CRÉDIT Tableau 1 : Sommaire - Fonctionnement et immobilisations par crédit Tableau 2 : Sommaire - Fonctionnement par crédit Tableau 3 : Fonctionnement – Rapprochement avec les données publiées antérieurement Tableau 4 : Sommaire - Fonctionnement par crédit et par catégorie de dépenses Tableau 5 : Sommaire - Immobilisations par crédit Tableau 6 : Sommaire - Immobilisations par crédit et par catégorie de dépenses Sommaire – Crédit – Poste n° Tableau 7 : Fonctionnement 601 – Administration du ministère Bureau central Services financiers et administratifs Ressources humaines Services des communications Services d'analyse et de planification Services juridiques	18 19 20 21 22 23 25 27 30 33 36 38 40
Services et solutions technologiques	42
602 – Affaires civiques et immigration	45
603 – Direction générale de la condition féminine de l'Ontario	53
604 – Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	59



605 – Services régionaux	65
ANNEXE I:	
PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2005-2006	
ET RAPPORT ANNUEL 2004-2005	
Plan axé sur les résultats publié 2005-2006	71
Tableau 1 : Dépenses ministérielles prévues 2005-2006	73
Tableau 2:	73
Dépenses ministérielles prévues par programme 2005-2006	
Rapport annuel 2004-2005	75
Tableau 3 : Dépenses ministérielles	77



PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2006-2007



PARTIE I : Plan axé sur les résultats publié 2006-2007

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

VISION

Une province de l'Ontario qui considère la diversité comme un atout précieux, et dont tous les résidents et résidentes, y compris les nouveaux arrivants, les personnes âgées et les femmes, contribuent à bâtir une économie dynamique, une société solidaire et une qualité de vie élevée.

Pour remplir sa mission, le ministère s'attache à :

- o promouvoir les apports des nouveaux arrivants à l'économie et à la société, et la contribution des personnes formées à l'étranger à la diversité de l'Ontario;
- élaborer et mettre en oeuvre un plan intégré visant à améliorer les services d'enseignement de l'anglais, langue seconde (ALS) et du français, langue seconde (FLS) qui sont offerts aux nouveaux arrivants, en collaboration avec ses partenaires du secteur de l'éducation;
- édifier des collectivités plus fortes grâce à des initiatives axées sur la participation accrue des citoyennes et des citoyens;
- o favoriser les modes de vie sains et l'autonomie des personnes âgées, ainsi que l'engagement communautaire;
- o planifier les conséquences du vieillissement de la population.
- o rompre le cycle de la violence faite aux femmes.

MANDAT

Le ministère est responsable des nouveaux arrivants; du bénévolat et des distinctions et prix; des questions relatives à la condition féminine; et des affaires des personnes âgées.

Le ministère élabore des programmes et des politiques, et collabore avec les autres ministères, les divers paliers de gouvernement, les secteurs communautaire et privé, de manière à obtenir les résultats suivants :

- améliorer l'accès des nouveaux arrivants aux services d'aide à l'établissement et de formation linguistique, ainsi qu'au marché du travail.
- s'appuyer sur le succès obtenu par les programmes de formation relais qui aident les nouveaux arrivants à acquérir les compétences et l'expérience requises pour travailler dans la province, et éliminer les obstacles qui les empêchent de participer à la vie socio-économique de l'Ontario.



- effectuer le transfert des programmes ALS/FLS sans interruption et assumer la responsabilité de leur gestion.
- accroître le nombre de bénévoles dans les collectivités ontariennes.
- encourager, reconnaître et célébrer la participation et les réalisations des Ontariens à la vie de la province.
- fournir aux personnes âgées de l'Ontario l'information dont ils ont besoin pour vieillir en santé.
- offrir aux femmes l'accès aux services et au soutien nécessaires pour renforcer leur indépendance financière et leur sécurité.

La Division des services régionaux et ministériels fournit un appui aux collectivités de toute la province et veille à rationaliser les services administratifs au moyen des nouvelles méthodes de contrôle financier, de l'intégration des services, d'une utilisation optimale des technologies de l'information, et de la recherche permanente de stratégies permettant d'améliorer l'efficience, l'efficacité et la limitation des coûts.

DOMAINES DE RESPONSABILITÉS

Affaires civiques et immigration

Mettre en oeuvre l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration.

Renforcer et mettre en oeuvre le Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants.

Mener la réforme des programmes de formation linguistique pour les adultes non sanctionnés par un crédit, par l'intermédiaire des conseils scolaires.

Améliorer l'information offerte aux immigrants éventuels et aux nouveaux arrivants sur le site Web.

Soutenir les personnes formées à l'étranger en se fondant sur le succès des programmes de formation relais.

Supprimer les obstacles à la participation économique des personnes formées à l'étranger.

Encourager la participation active des citoyens et l'engagement civique, et renforcer les partenariats avec le secteur du bénévolat.

Travailler avec le secteur à but non lucratif sur les sujets de préoccupation des organismes.

Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

Améliorer l'accès aux programmes et aux services de manière à rehausser la qualité de vie des personnes âgées de l'Ontario.

Informer les personnes âgées sur le vieillissement en santé, les modes de vie actifs et l'engagement communautaire.

Parrainer des initiatives favorisant l'autonomie des personnes âgées et le « vieillissement chez soi ».



Direction générale de la condition féminine de l'Ontario

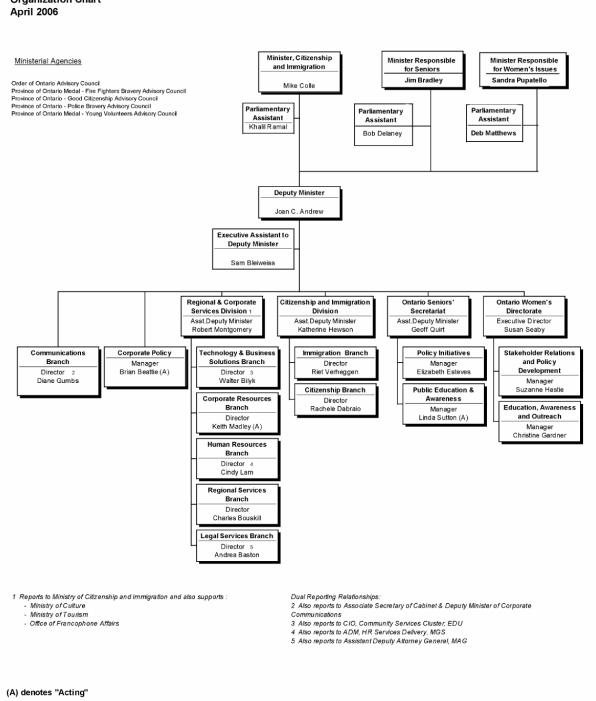
Diriger et coordonner la mise en oeuvre du Plan d'action contre la violence familiale du gouvernement dans tous les ministères.

Entreprendre des activités d'information du public et de formation professionnelle pour prévenir la violence faite aux femmes, et mieux faire connaître aux nouvelles arrivantes les droits et les possibilités que leur donnent les lois du Canada. Mettre en place une large gamme d'initiatives de formation à l'emploi visant à accroître l'autonomie financière des femmes.



Ministry of Citizenship and Immigration

Organization Chart





Législation

EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT CONFÉRÉS PAR LA *LOI SUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE LA CULTURE*, POUR CE QUI TOUCHE AUX ACTIVITÉS ET AUX PROGRAMMES RELATIFS AUX AFFAIRES CIVIQUES ET À L'IMMIGRATION, LE MINISTRE ADMINISTRE LES LOIS SUIVANTES :

Loi de 1998 sur le Jour commémoratif de l'Holocauste, L.O. 1998, chap. 25; Loi de 1997 sur l'observation du jour du Souvenir, L.O. 1997, chap. 18; Loi sur le ministère des Affaires civiques et culturelles, L.R.O. 1998, chap. M.18 (pour ce qui touche aux activités et aux programmes relatifs aux affaires civiques et à l'immigration).



Organismes, conseils et commissions

Les organismes, conseils et commissions du ministère sont les suivants :

Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario;

Conseil consultatif de la Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles;

Conseil consultatif de la médaille de bravoure des pompiers de la province de l'Ontario ;

Conseil consultatif de la médaille de bravoure des policiers de la province de l'Ontario ;

Conseil consultatif de la médaille du mérite civique de la province de l'Ontario.



Plan axé sur les résultats publié 2006-2007

Priorité du gouvernement	Stratégie clé	Résultat clé
Une société forte, une économie forte	 IMMIGRATION ET DIVERSITÉ Mettre en oeuvre l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration: élaborer un programme pilote de désignation des candidats par la province; créer un programme global d'aide à l'établissement et de formation linguistique; négocier un protocole d'entente sur l'immigration avec la cité de Toronto. Favoriser la réussite financière des immigrants, notamment en traitant les obstacles à l'emploi et en facilitant l'accès aux professions et aux métiers. Supprimer les obstacles à la participation économique des personnes formées à l'étranger. Soutenir les personnes formées à l'étranger en se fondant sur le succès des programmes de formation relais. Renforcer et mettre en oeuvre le Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants. Mener la réforme des programmes de formation linguistique pour les adultes non sanctionnés par un crédit, par l'intermédiaire des conseils scolaires. Améliorer l'information offerte aux immigrants éventuels et aux nouveaux arrivants sur le site Web. Travailler avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) à la mise en oeuvre de l'Entente de partenariat sur le marché du travail (EPMT) en vue d'assurer la réussite des nouveaux arrivants sur le marché du travail. 	 IMMIGRATION ET DIVERSITÉ Réduction du délai d'obtention d'un emploi compatible avec le niveau d'études ou les compétences professionnelles des nouveaux arrivants. Pourcentage des personnes formées à l'étranger qui obtiennent l'autorisation d'exercer les professions ou les métiers réglementés dans lesquels de nombreux immigrants sont spécialisés, et délais d'obtention de l'autorisation. Pourcentage des personnes formées à l'étranger suivant des programmes de formation relais qui ont obtenu les autorisations requises. Augmentation des activités des services d'aide à l'établissement. Pourcentage des utilisateurs du site Web Immigration en Ontario pensant que le site les a aidé à prendre des décisions plus avisées.



Une démocratie plus forte	DES CITOYENS ACTIFS ET RESPONSABLES / BÉNÉVOLAT • Encourager la participation active des citoyens et l'engagement civique, et renforcer les partenariats sectoriels. • Travailler avec le secteur à but non lucratif sur les sujets de préoccupation des organismes.	 DES CITOYENS ACTIFS ET RESPONSABLES / BÉNÉVOLAT Pourcentage des intervenants qui sont satisfaits des outils, des ressources et des partenariats stratégiques proposés par le MACI en vue de renforcer leur capacité d'attirer et de gérer des bénévoles et/ou d'offrir des services à leurs collectivités. Pourcentage des bénévoles distingués par des programmes de prix provinciaux qui se sentent appréciés et reconnus.
Des collectivités plus fortes et plus sûres	AMÉLIORATION DES SERVICES ET DES MÉCANISMES DE SOUTIEN OFFERTS AUX FEMMES Coordonner la mise en oeuvre dans tous les ministères du Plan d'action contre la violence familiale du gouvernement. Mettre en place une large gamme d'initiatives d'éducation et de formation visant à prévenir la violence faite aux femmes et à accroître leur autonomie financière.	 AMÉLIORATION DES SERVICES ET DES MÉCANISMES DE SOUTIEN OFFERTS AUX FEMMES Pourcentage des femmes ayant suivi une formation dans le cadre de l'Initiative de formation des femmes aux métiers spécialisés qui, six mois au plus après leur participation au programme, ont obtenu un emploi lié à leur formation et/ou suivent une autre formation ou un apprentissage dans le même secteur. Pourcentage des professionnels ou des fournisseurs de services ayant reçu une formation ou des documents sur la violence familiale qui, au moyen d'un sondage, se disent plus compétentes pour déceler les cas de violence plus tôt et fournir aux femmes et aux enfants à risque l'orientation et l'appui nécessaires.
Une société forte, une économie forte	PERSONNES ÂGÉES – PLANIFIER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION Consulter les intervenants sur les soins proposés par les maisons d'accueil pour les personnes âgées. Étendre le Réseau du Portail commun des aînés (RPCA).	PERSONNES ÂGÉES – PLANIFIER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION • Pourcentage des utilisateurs, vérifié par sondage, que l'information contenue dans le Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario a aidé à mieux connaître les programmes et les personnes qui post mie à leur disposition.

services qui sont mis à leur disposition

et auxquels ils ont droit.



INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Tableau 1 : Dépenses ministérielles prévues 2006-2007

	Dépenses ministérielles prévues (millions \$) 2006-2007
Fonctionnement (1)	144
Immobilisations	0,0

⁽¹⁾ Le montant comprend le transfert au MACI des programmes Anglais, langue seconde et Français, langue seconde du ministère de l'Éducation et du programme Accès aux professions et métiers du ministère de la Formation et des Collèges et Universités, ainsi que le transfert de la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario au ministère des Services sociaux et communautaires. Le montant n'inclut pas de redressement de consolidation.

Tableau 2 : Dépenses ministérielles prévues par programme 2006-2007

Nom du programme	Dépenses ministérielles prévues	
	(millions \$)	
Une société forte, une économie forte	90,9	
Des collectivités plus fortes et plus sûres	18,5	
Une démocratie plus forte	5,0	
Intérêt public vital	29.6	





PARTIE II : DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2006-2007



PARTIE II: DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2006-2007

MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION Tableau 1 : Sommaire - Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration est responsable de l'immigration, du bénévolat et des distinctions et prix, des questions relatives à la condition féminine et des affaires des personnes âgées. Le ministère élabore des programmes et des politiques et collabore avec les autres ministères, les divers paliers de gouvernement, les secteurs communautaire et privé, en vue d'améliorer l'accès des nouveaux arrivants aux services d'établissement et de formation linguistique et au marché du travail; d'accroître le nombre des bénévoles dans les collectivités ontariennes; de réduire la violence familiale subie par les femmes et les enfants; de fournir aux personnes âgées de l'Ontario les ressources nécessaires pour vieillir en santé; et d'encourager, de reconnaître et de célébrer la participation et les réalisations des Ontariennes et des Ontariens à la vie de la province.



Feuille de calcul Microsoft Excel



Sommaire – Fonctionnement

MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION Tableau 2 : Sommaire - Fonctionnement par crédit





FONCTIONNEMENT

TABLEAU 3 : FONCTIONNEMENT – RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT





MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION PRÉVISIONS 2006-2007

Tableau 4 : Sommaire - Fonctionnement par crédit et par catégorie de dépenses





Sommaire - immobilisations

MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION Tableau 5 : Sommaire - Immobilisations par crédit





MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION PRÉVISIONS 2006-2007

Tableau 6 : Sommaire - Immobilisations par crédit et par catégorie de dépenses







CRÉDIT : 0601 ADMINISTRATION DU MINISTÈRE



PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Le programme d'administration du ministère vise à atteindre les objectifs du ministère et du gouvernement en offrant des conseils stratégiques et des services de soutien essentiels, notamment dans le domaine des communications, des ressources humaines, des services en français, des services et solutions technologiques, des services juridiques, et des activités de planification et d'affectation des ressources. Le programme fournit des services généraux à trois ministères (Affaires civiques et Immigration, Culture et Tourisme) et à l'Office des affaires francophones.

Fonctionnement

Feuille de calcul Microsoft Excel



CRÉDIT - POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT: Administration du ministère

POSTE: Bureau central

TYPE: Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Le **Bureau central** comprend les bureaux du ministre des Affaires civiques et de l'Immigration, du ministre délégué aux Affaires des personnes âgées, de la ministre déléguée à la Condition féminine, de la sous-ministre, de l'adjoint parlementaire au ministre des Affaires civiques et de l'Immigration et de l'adjoint parlementaire au ministre délégué aux Affaires des personnes âgées. Le Bureau central assume la direction générale du ministère en établissant les priorités du ministère en matière de politiques et de programmes, et en coordonnant les activités de toutes les divisions, y compris : Affaires civiques et Immigration; Communications; Services régionaux et ministériels; le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario; et la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario.

FONCTIONS

- Le Bureau central est le premier point d'accès au ministère pour le personnel des bureaux du ministre et de l'adjoint parlementaire, et apporte à ces derniers conseils, information et soutien.
- Il assure l'orientation de tous les programmes et services du ministère et la coordination des activités quotidiennes des ministres, de la sous-ministre et des adjoints parlementaires.
- Il permet aux ministres de rendre compte des programmes et des activités du ministère à l'Assemblée législative comme au public;
- Il appuie les services de correspondance des ministres.
- Il dirige et gère les comités de la haute direction du ministère.
- Enfin, le Bureau central fournit des services ministériels et de soutien opérationnel à divers organismes dans toute la province.



MODIFICATIONS DES PROGRAMMES ET INITIATIVES

Le Bureau central aide les divisions des programmes à gérer les principales activités du ministère, à former des partenariats, à élaborer des politiques et des normes et à donner des orientations aux organismes provinciaux.



DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT - POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Bureau central

TYPE: Charges de fonctionnement

Feuille de calcul Microsoft Excel



CRÉDIT – POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Services financiers et administratifs

TYPE: Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Les **Services financiers et administratifs** appuient la planification budgétaire, la gestion financière et les procédures administratives du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, du ministère de la Culture, du ministère du Tourisme et de l'Office des affaires francophones.

FONCTIONS

Le Bureau du directeur général de l'administration et sous-ministre adjoint – Division des Services régionaux et ministériels est chargé de coordonner les services régionaux et ministériels de manière à faire progresser les missions des ministères, et à aider les divisions des programmes à élaborer, à offrir et à passer en revue les activités principales du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, du ministère de la Culture et du ministère du Tourisme. Les Services régionaux sont le point d'accès local des clients du ministère en matière de prestation des programmes et des services dans toute la province. Les Services ministériels comprennent les politiques ministérielles, la vérification interne, les services financiers et administratifs, les ressources humaines, les technologies de l'information et les services juridiques.

Les Services financiers et administratifs de la Direction des ressources ministérielles sont responsables de l'élaboration des politiques financières, comptables et administratives des trois ministères, et d'un soutien aux domaines de programmes en matière de transactions financières, comptables et administratives. Ces trois principaux champs d'activités aident les trois ministères à offrir et à gérer leurs programmes.

Les services administratifs fournis sont les suivants : les services de bureau général; la gestion des installations et des actifs; la coordination des activités liées à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*; la gestion des services des fonctions centralisées par le Conseil du Trésor (p. ex. le courrier, les processus



comptables et d'achat, les formulaires, les archives); la coordination des manuels d'administration; et l'apport de conseils sur les instructions et les lignes directrices en matière de gestion ministérielle.

L'Unité de la planification opérationnelle et budgétaire de la Direction des ressources ministérielles fournit une orientation stratégique et des services de coordination et de consultation pour des fonctions comme la planification axée sur les résultats et la planification budgétaire, l'analyse financière et la production de rapports, les prévisions de dépenses, l'élaboration du budget, les mesures de rendement et la liaison avec les organismes centraux.

La Vérification interne Ontario (effectuée par le Conseil du Trésor) fournit un éventail de services aux trois ministères sur les questions relatives aux risques, au contrôle et à la responsabilité; et des conseils de gestion en matière de programmes, de systèmes, de politiques et de procédures administratives.



DÉTAILS - CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT – POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Services financiers et administratifs

TYPE: Charges de fonctionnement

e calcul Microsoft

Feuille de calcul Microsoft Excel



CRÉDIT – POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Ressources humaines

TYPE: Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

La **Direction des ressources humaines** appuie les trois ministères et leurs organismes ainsi que l'Office des affaires francophones. Ses principales fonctions comprennent la planification des ressources humaines, l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de formation et de relève des ministères, le développement organisationnel, les services de conseil et de soutien en matière de relations de travail, la planification et la mise en oeuvre de la transition, les services en français, les initiatives relatives à la qualité du service, les services de conseil aux chefs et les initiatives communes ou spécifiques à un ministère, en vue d'aider les ministères, les organismes et les offices à atteindre leurs objectifs.

FONCTIONS

La Direction des ressources humaines offre les services suivants :

- Des services de planification et de développement, y compris la planification stratégique des ressources humaines, la gestion de la relève et du rendement, l'appui à l'efficacité organisationnelle au moyen de l'évaluation des besoins d'apprentissage et de la conception et la coordination d'initiatives de développement organisationnel, et la coordination d'initiatives relatives à la qualité du service.
- Des services consultatifs à propos des ressources humaines, y compris la gestion des relations de travail et des conventions collectives, les stratégies de dotation en personnel et de recrutement, la définition et la classification des postes, la transition en matière d'emploi, l'examen et la transformation de l'organisation, et l'aménagement et l'analyse de l'organisation.
- Des services de santé et de sécurité visant à appuyer les délégués désignés en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, et la coordination des demandes d'indemnisation auprès de la Commission de la sécurité



professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et des programmes de santé et de sécurité.

- Des services de consultation et de soutien administratif aux unités de programmes pour les aider à satisfaire les exigences de la *Loi sur les services* en français.
- Des services de coordination et de consultation relatifs au programme L'Ontario au travail pour aider les chefs des ministères et des organismes à atteindre leurs objectifs de rendement.
- Les salaires et les avantages sociaux sont gérés par les Services communs de l'Ontario, du Secrétariat du Conseil du Trésor, conformément à un protocole d'entente. Les frais d'administration de ces services sont imputés au ministère à chaque exercice.



DÉTAILS - CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT – POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Ressources humaines

TYPE: Charges de fonctionnement

Feuille de calcul Microsoft Excel



CRÉDIT - POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Services des communications

TYPE: Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Les **Services des communications** sont responsables du positionnement et de la communication stratégiques des politiques et des programmes ministériels dans le cadre de l'ordre du jour du gouvernement en matière de communications.

FONCTIONS

La direction élabore, met en place et évalue les plans de communications liés au programme d'actions prioritaires du gouvernement et du ministère; elle appuie trois ministères, trois adjoints parlementaires, la sous-ministre et la haute direction dans la gestion des questions litigieuses; elle pilote un programme de relations avec les médias destiné à des publics très variés; elle recommande et coordonne la participation des ministres, des adjoints parlementaires et de la sous-ministre à divers événements; elle crée et coordonne la production de matériel imprimé et audiovisuel; et elle fournit des services de communications internes au ministère. La direction comprend deux unités : Questions d'intérêt, relations avec les médias et communications relatives aux programmes, et Affaires publiques et communications relatives aux programmes.



DÉTAILS - CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT – POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Services des communications

TYPE: Charges de fonctionnement

Feuille de calcul Microsoft Excel



CRÉDIT - POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Analyse et planification

TYPE: Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

 L'unité Analyse et planification (Politiques ministérielles) fournit une orientation et des compétences spécialisées en politiques ministérielles afin d'aider le ministère à élaborer et à exécuter le plan axé sur les résultats.

FONCTIONS

 L'unité des Politiques ministérielles offre des services d'analyse, de conseil et de soutien à trois ministères, à la sous-ministre et à l'équipe de la haute direction du ministère sur les questions d'actualité, les décisions en matière de politiques et leurs éventuelles répercussions. L'unité coordonne l'examen et l'apport du ministère dans les processus des politiques gouvernementales, y compris l'examen des soumissions au conseil des ministres et d'autres documents de politiques; elle constitue la principale liaison entre le ministère et le conseil des ministres; elle conseille le ministère sur les projets d'analyse des politiques interdivisions; et elle apporte son soutien aux divisions des programmes pour l'élaboration et l'approbation des propositions de politiques ministérielles prioritaires.



DÉTAILS - CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT - POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Analyse et planification

TYPE: Charges de fonctionnement

e calcul Microsof



CRÉDIT - POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Services juridiques

TYPE: Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

La **Direction des services juridiques** procure des conseils et des services juridiques au ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, au ministère de la Culture, au ministère du Tourisme et à huit de leurs organismes.

FONCTIONS

La Direction des services juridiques fournit des conseils juridiques stratégiques et un large éventail de services juridiques aux trois ministères et à certains de leurs organismes. Elle appuie l'exécution des programmes et l'élaboration des politiques visant à étayer les plans axés sur les résultats, les initiatives et les projets des ministères. Elle offre des services juridiques relevant du droit des sociétés et des affaires, du droit immobilier, du droit contractuel, du droit administratif et d'autres champs de spécialisation. Le personnel de la Direction est détaché du ministère du Procureur général.



DÉTAILS - CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT - POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Services juridiques

TYPE: Charges de fonctionnement

de calcul Microsoft



CRÉDIT - POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Services et solutions technologiques

TYPE: Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

La **Direction des Services et solutions technologiques** (qui fait partie du Groupement ITI pour les services à la collectivité) fournit une orientation et des compétences spécialisées pour l'utilisation stratégique des solutions et des ressources en matière d'information et de technologie de l'information, en vue d'aider le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, le ministère de la Culture, le ministère du Tourisme et l'Office des affaires francophones à atteindre leurs objectifs opérationnels.

FONCTIONS

Information et technologie de l'information

- La direction dirige l'élaboration des stratégies d'information et de technologie de l'information qui appuient les objectifs opérationnels des ministères et sont conformes à l'orientation stratégique de la FPO en matière d'information et de technologie de l'information.
- Elle pilote la planification et la mise en oeuvre des solutions d'information et de technologie de l'information spécifiques au ministère et assure un soutien dans ce domaine; elle collabore avec d'autres organismes et unités d'information et de technologie de l'information sur des projets du groupement ou des projets interministériels.
- Elle gère la prestation des services d'information et de technologie de l'information qui sont fournis aux ministères par le biais du Groupement ITI pour les services à la collectivité, par d'autres organismes ou par des fournisseurs externes.
- Elle collabore avec d'autres ministères au sein du Groupement ITI pour les services à la collectivité et d'autres groupements en mettant en commun les



meilleures pratiques et en apportant ses compétences et ses ressources dans des domaines d'intérêt mutuel.

 Enfin, elle met en oeuvre les politiques, les normes et les projets d'infrastructure de la FPO en matière de technologie de l'information dans les ministères.



DÉTAILS - CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT – POSTE N°: 0601-01

CRÉDIT : Administration du ministère

POSTE: Services et solutions technologiques

TYPE: Charges de fonctionnement



CRÉDIT : 0602 AFFAIRES CIVIQUES ET IMMIGRATION



PROGRAMME AFFAIRES CIVIQUES ET IMMIGRATION

La Division des affaires civiques et de l'immigration est responsable de l'immigration, de la diversité et du bénévolat. En partenariat avec les autres paliers de gouvernement, la division s'emploie à mettre en oeuvre l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration pour que les personnes qui immigrent en Ontario puissent participer pleinement à la vie socio-économique de la province; à encourager un plus grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens, y compris les jeunes, à faire du bénévolat dans leurs collectivités; et à offrir des distinctions et des prix de l'Ontario qui reconnaissent les contributions exceptionnelles d'une large gamme de personnes et de groupes à leurs collectivités et à la province tout entière.

FONCTIONNEMENT



CRÉDIT - POSTE N°: 0602-01

CRÉDIT : Programme Affaires civiques et immigration

POSTE: Affaires civiques et immigration

TYPE: Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

 La Division des affaires civiques et de l'immigration est responsable de l'immigration, du bénévolat, et des distinctions et prix de l'Ontario. Elle s'emploie à favoriser la pleine participation à la vie socio-économique des personnes qui immigrent dans la province; à encourager le bénévolat dans toutes les collectivités de l'Ontario; et à reconnaître les personnes qui apportent des contributions exceptionnelles à leurs collectivités.

FONCTIONS

- Les initiatives de la Division sont appuyées par deux stratégies de planification axée sur les résultats :
 - 1. Optimiser les bienfaits socio-économiques de l'immigration.
 - 2. Édifier des collectivités plus fortes et une économie dynamique en encourageant l'engagement et la participation civiques.
- La mise en oeuvre des stratégies sera effectuée par le Bureau du sous-ministre adjoint, la Direction de l'immigration et la Direction des relations civiques.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES

La Division entreprend plusieurs activités liées à chaque stratégie afin de répondre aux priorités du gouvernement et d'améliorer la prestation des services.

Stratégie – Optimiser les bienfaits socio-économiques de l'immigration

La stratégie se rapporte à la priorité du gouvernement de former « de meilleurs travailleurs pour de meilleurs emplois au sein d'une économie innovatrice », et au



résultat associé, « l'augmentation du nombre d'immigrants spécialisés qui exercent leur métier ou leur profession ». Deux activités appuient cette stratégie :

- 1. Mise en oeuvre de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration
 - La Direction de l'immigration continuera à travailler avec le gouvernement fédéral et les autres ministères concernés pour appliquer l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration, y compris en élaborant un programme pilote des candidats, des ententes sur les travailleurs étrangers temporaires, des mécanismes de partage de l'information, des initiatives d'aide à l'établissement et d'harmonisation de la formation linguistique, et la participation des municipalités aux questions d'immigration.
- 2. Des services intégrés pour répondre aux besoins des immigrants
 - La Direction de l'immigration collabore avec tous les paliers de gouvernement fédéral et les intervenants des autres ministères pour mettre en oeuvre l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration, récemment signé, qui vise à améliorer les perspectives des immigrants par le renforcement des programmes et des services, de la coordination, d'une participation locale accrue et des initiatives de consultation.
 - Pour s'assurer que les immigrants puissent utiliser pleinement leurs compétences sur le marché du travail de l'Ontario aussi rapidement que possible, la Direction de l'immigration a adopté une stratégie en quatre points : la formation et l'éducation, y compris avec la formation relais; la délivrance juste et équitable de permis et de certification, notamment avec la réponse au rapport Thomson; l'emploi, par exemple avec les initiatives du MFCU comme les formations relais et Connexion Emploi; et l'information, l'orientation et la sensibilisation, comme avec les fiches de carrière.
 - Le Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants permet à la Direction de l'immigration d'appuyer la prestation de services d'aide à l'établissement, qui comprennent des services d'information et d'aiguillage, d'orientation et d'aide à l'emploi.
 - Avec son programme de services d'interprétation linguistique, la Direction de l'immigration procure des interprètes aux victimes de violence familiale.
 - La Direction de l'immigration aide les services régionaux à mettre en oeuvre le programme Bâtisseurs communautaires de l'Ontario, qui appuie la reconnaissance et la prise de conscience des diverses communautés qui ont influencé et construit la province.
 - La Direction de l'immigration dirige l'élaboration continue et la conception du site Ontarioimmigration.ca, un site Web destiné aux personnes du monde entier qui immigrent ou qui envisagent d'immigrer en Ontario.



 La Direction de l'immigration crée une nouvelle unité de politiques et de programmes d'ALS et de FLS, qui sera chargée de superviser l'amélioration du programme en vue d'assurer le respect de références et de normes dans toute la province, ainsi que la conformité avec un système global de formation en ALS/FLS en Ontario dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration.

Stratégie – Édifier des collectivités plus fortes et une économie dynamique en encourageant l'engagement et la participation civiques

La stratégie se rapporte à la priorité du gouvernement de voir « plus de citoyens actifs qui contribuent au renforcement de la démocratie », et au résultat associé, « l'augmentation du nombre d'Ontariens qui font du bénévolat dans leurs collectivités ». Deux activités appuient cette stratégie :

- 1. Favoriser le renforcement du bénévolat
 - La Direction des relations civiques continuera à jouer un rôle de chef de file aux côtés d'autres ministères et des principaux intervenants extérieurs en vue d'élaborer et de mettre en oeuvre des initiatives de partenariats stratégiques qui contribueront à accroître le nombre des bénévoles et à renforcer le secteur.
 - L'Unité de la liaison en matière d'affaires civiques s'appuiera sur ses relations avec les principaux intervenants du secteur provincial du bénévolat pour faciliter l'établissement de priorités communes qui renforcent la capacité du secteur à attirer, à retenir et à gérer les bénévoles, et à reconnaître leurs contributions.
 - Le Secrétariat des distinctions et prix de l'Ontario continuera à mettre en oeuvre les programmes provinciaux de récompense (p. ex. : les Distinctions de l'Ontario pour les services bénévoles, les Distinctions pour contribution exceptionnelle, la Médaille du mérite civique de l'Ontario). Ces distinctions provinciales stimulent la responsabilité civique en accordant une reconnaissance publique aux personnes ayant apporté des contributions exceptionnelles qui font des collectivités ontariennes des lieux où il fait bon vivre, travailler et élever une famille. On sait que les programmes de reconnaissance motivent les bénévoles actifs et en attirent de nouveaux. Ils rehaussent aussi le profil du bénévolat dans les collectivités, favorisent l'esprit de solidarité et mettent en avant des Ontariens et des Ontariennes exemplaires qui servent de modèles de rôles pour tous les membres de la collectivité. Le Secrétariat continuera à mettre ces programmes en oeuvre, en partenariat avec d'autres ministères, les municipalités et les écoles.
- 2. Faire participer les jeunes à la collectivité



Les contributions des jeunes au bien de leurs collectivités seront reconnues et récompensées par le Secrétariat des distinctions et prix de l'Ontario par le biais de programmes comme les Prix Lincoln M. Alexander (qui distinguent les jeunes luttant contre la discrimination raciale) et les Prix Hilary Weston (qui distinguent les jeunes souhaitant faire carrière dans le secteur du travail social). Les Distinctions de l'Ontario pour services bénévoles et la Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles récompenseront les jeunes qui font du bénévolat dans leurs collectivités. On sait que les programmes de reconnaissance motivent les bénévoles actifs et en attirent de nouveaux. Les programmes de reconnaissance des jeunes font des lauréats et lauréates des modèles de rôles auprès des autres jeunes. Pour mettre ces programmes en oeuvre, le Secrétariat collabore avec d'autres ministères, notamment le ministère de l'Éducation (EDU) et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU).



DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT – POSTE N°: 0602-01

CRÉDIT : Programme Affaires civiques et immigration

POSTE: Affaires civiques et immigration

TYPE: Charges de fonctionnement





CRÉDIT : 0603 DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario s'emploie à prévenir la violence faite aux femmes et aux enfants, et à favoriser l'autonomie financière des femmes pour que les jeunes filles et les femmes puissent faire des choix leur permettant de réussir leur vie personnelle et professionnelle.

Fonctionnement





CRÉDIT - POSTE N°: 0603-01

CRÉDIT : Direction générale de la condition féminine de l'Ontario

POSTE : Direction générale de la condition féminine de l'Ontario

TYPE: Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

 La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario (DGCFO) s'emploie à prévenir la violence faite aux femmes et à leurs enfants, et à favoriser l'autonomie financière des femmes.

- Pour appuyer ses initiatives, la Direction générale a adopté une stratégie de planification axée sur les résultats qui consiste à :
 - Améliorer les services et les mécanismes de soutien offerts aux femmes
- La stratégie sera mise en oeuvre par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario en collaboration avec ses partenaires d'autres ministères et des intervenants externes.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES

La Direction générale de la condition féminine entreprend plusieurs activités pour réaliser ses objectifs.

Stratégie – Améliorer les mécanismes de soutien et les services offerts aux femmes

La stratégie se rapporte à la priorité du gouvernement d'édifier « des collectivités plus fortes et plus sûres ». Elle est appuyée par trois types d'activités :

1. Collaborer avec les ministères en vue d'établir un programme global d'action pour les femmes; surveiller la mise en oeuvre du Plan d'action contre la violence familiale du gouvernement; et faire connaître les progrès accomplis par le gouvernement sur les questions d'intérêt pour les femmes.



- La DGCFO collaborera avec les ministères pour faire connaître les initiatives prises par le gouvernement dans l'intérêt des femmes, et pour déceler les domaines qui permettent de mettre les femmes en avant.
- La DGCFO coordonnera la mise en oeuvre d'un nouveau programme de prix récompensant les femmes qui ont apporté des changements positifs à leurs collectivités et sont des modèles de rôle pour d'autres femmes et jeunes filles.
- La DGCFO sera responsable de la coordination interministérielle de la mise en oeuvre du Plan d'action contre la violence familiale.
- 2. Lancer une large gamme d'initiatives d'éducation publique et de formation dans toute la province, visant à prévenir la violence faite aux femmes, à améliorer les mécanismes de soutien aux victimes et à favoriser l'autonomie financière des femmes
- En partenariat avec d'autres ministères et des partenaires externes, la DGCFO poursuivra une campagne pluriannuelle d'éducation publique et de prévention dans toute la province. La campagne s'adresse aux enfants ainsi qu'aux jeunes et aux adultes qui les influencent.
- La DGCFO travaillera en coopération avec d'autres ministères, des partenaires externes et des groupes d'experts en vue de proposer une formation aux professionnels, aux voisins, aux amis et aux familles pour les aider à reconnaître plus tôt les risques de violence contre les femmes et à fournir à ces femmes l'appui dont elles ont besoin.
- La DGCFO continuera à soutenir les programmes d'éducation et d'emploi qui visent à accroître l'autonomie financière des femmes, en particulier les femmes qui risquent devenir victimes de la violence familiale.
- 3. Mettre en place des activités d'éducation publique pour faire mieux connaître aux nouvelles arrivantes les droits et les possibilités que leur donnent les lois
- Avec les intervenants et organismes concernés, la DGCFO s'emploiera à élaborer des documents d'éducation publique et des initiatives de sensibilisation, à l'échelle communautaire, visant à informer les nouvelles arrivantes et les femmes vulnérables des droits et des possibilités que leur donnent les lois de l'Ontario et du Canada.
- Toutes ces activités appuient la *Loi de 2005 modifiant des lois en ce qui concerne des questions familiales*, récemment votée, stipulant que tous les arbitrages en



droit de la famille de l'Ontario se dérouleront désormais uniquement en vertu du droit canadien.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT - POSTE N°: 0603-01

CRÉDIT : Direction générale de la condition féminine de l'Ontario

POSTE : Direction générale de la condition féminine de l'Ontario

TYPE: Charges de fonctionnement





CRÉDIT : 0604 SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO



SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario entreprend ou appuie l'élaboration de politiques qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées de la province, et des initiatives d'éducation publique destinées aux personnes âgées de l'Ontario ou à leur sujet.

Fonctionnement





CRÉDIT - POSTE N°: 0604-01

CRÉDIT: Secrétariat aux affaires des personnes âgées de

l'Ontario

POSTE: Secrétariat aux affaires des personnes âgées de

l'Ontario

TYPE: Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Le **Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario** a pour mission d'entreprendre ou d'appuyer :

- l'élaboration de politiques qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées de la province;
- et des initiatives d'éducation publique destinées aux personnes âgées de l'Ontario ou à leur sujet.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a deux fonctions principales :

i) Initiatives stratégiques

- Élaboration de politiques au bénéfice des personnes âgées dans une optique multiministérielle et intergouvernementale;
- Contributions ciblées à l'élaboration des politiques d'autres ministères.
- ii) Initiatives d'éducation et de sensibilisation du public
- Pour les personnes âgées, information sur les programmes et les services auxquels elles ont droit.
- Pour les personnes âgées, information sur le vieillissement en santé et les modes de vie sains.
- Pour le grand public, information sur les contributions qu'apportent les aînés aux familles, aux collectivités et au pays.

Stratégie : Planifier le vieillissement de la population

Cette stratégie est appuyée par les activités suivantes :



- Organiser des consultations officielles en vue de créer un nouveau cadre de réglementation qui renforcera les normes en matière de soins fournis dans les maisons d'accueil des personnes âgées de l'Ontario.
- Lancer des initiatives d'éducation publique sur l'admissibilité des personnes âgées aux services relatifs au vieillissement en santé, et sur les contributions que les aînés apportent à leurs familles et à leurs collectivités.
- Collaborer avec les autres ministères et paliers de gouvernement pour élaborer des politiques visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario maintient des relations de travail étroites avec les neuf principaux organismes qui représentent les personnes âgées de l'Ontario, et collabore avec elles à la fois lors de l'élaboration de politiques et des initiatives d'éducation publique.



DÉTAILS - CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT - POSTE N°: 0604-01

CRÉDIT: Secrétariat aux affaires des personnes âgées de

l'Ontario

POSTE: Secrétariat aux affaires des personnes âgées de

l'Ontario

TYPE: Charges de fonctionnement





CRÉDIT : 0605 SERVICES RÉGIONAUX



PROGRAMME SERVICES RÉGIONAUX

Les Services régionaux fournissent des programmes et des services qui appuient les plans ministériels axés sur les résultats à l'échelle locale et régionale, dans des secteurs qui relèvent du ministère de la Culture, du ministère du Tourisme, du ministère de la Promotion de la santé, de la Direction des sports et des loisirs, et du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration.

Fonctionnement



DÉTAILS - CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT - POSTE N°: 0605-01

CRÉDIT : Services régionaux

POSTE: Services régionaux

TYPE: Charges de fonctionnement

e calcul Microso





ANNEXE I :
PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ
2005-2006
ET
RAPPORT ANNUEL 2004-2005





PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2005-2006

AGIR SUR LES PRIORITÉS CLÉS

forte, une économie forte • L'Accord Canada-Ontario sur l'immigration est en cours d'approbation et de mise en oeuvre (en fonction des négociations). • Création d'un site Web sur l'immigration en Ontario. • Discus oeuvre Ontario • Lance l'immigration en Ontario. • Pourc site W pensa prend avisée ACCESSIBILITÉ • Mettre en oeuvre la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), si elle est • Discus oeuvre oeuvre Ontario • Discus oeuvre Ontario	ATION ET DIVERSITÉ ssion, finalisation et mise en
forte, une économie forte • Mettre en oeuvre la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), si elle est • Pours en app sector	e d'un Accord Canada- io sur l'immigration. ement d'un portail sur gration en Ontario. entage des utilisateurs du l'eb Immigration en Ontario ent que le site les a aidé à re des décisions plus es.
bienfa l'acce: Elabor cadre la plei comm handid sectet munic Créer consu	cielles au titre de la LAPHO. corer la connaissance et la réhension par le public des sits universels de ssibilité. crer et mettre en oeuvre un de normes sectorielles avec ne participation de la cunauté des personnes capées, des entreprises, du ur parapublic et des ipalités. un nouveau Comité ltatif des normes essibilité.
démocratie plus forte RESPONSABLES / BÉNÉVOLAT • Encourager la participation active des citoyens et l'engagement civique, et renforcer les partenariats sectoriels. • Travailler avec le secteur à but non lucratif sur les sujets de préoccupation des organismes. RESPON • Nomb partici du gor parter • Pourc disting prix pri	OYENS ACTIFS ET ISABLES / BÉNÉVOLAT re des bénévoles qui pent à certains programmes uvernement et initiatives de nariats. entage des bénévoles gués par des programmes de rovinciaux qui se sentent ciés et reconnus.



Des collectivités plus fortes et plus sûres

AMÉLIORATION DES SERVICES ET DES MÉCANISMES DE SOUTIEN OFFERTS AUX FEMMES

 Impliquer les intervenants de nombreux secteurs de toute la province dans la mise en oeuvre des principales composantes du Plan d'action contre la violence familiale.

AMÉLIORATION DES SERVICES ET DES MÉCANISMES DE SOUTIEN OFFERTS AUX FEMMES

- Des intervenants de nombreux secteurs de toute la province ont participé et continuent de participer à la mise en oeuvre des principales composantes du Plan d'action contre la violence familiale dans tous les ministères, y compris en participant à des groupes d'experts qui élaborent et mettent en place des programmes de formation pour le personnel des services d'urgence, le personnel enseignant, les voisins, les amis et les familles;
- un congrès provincial qui a réuni plus de 500 fournisseurs de services et experts des secteurs des services communautaires, de la justice, de l'éducation et de la santé en vue de partager les meilleures pratiques;
- des campagnes communautaires d'éducation publique impliquant des enfants et des jeunes;
- et des groupes consultatifs qui contribuent à l'élaboration de programmes spécifiques et d'amélioration des politiques.

Une société forte, une économie forte

PERSONNES ÂGÉES – PLANIFIER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

- Consulter les intervenants sur les soins proposés par les maisons d'accueil pour les personnes âgées.
- Étendre le Réseau du Portail commun des aînés (RPCA).

PERSONNES ÂGÉES – PLANIFIER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

- Pourcentage des utilisateurs pensant que le Réseau du Portail commun des aînés les a aidé à mieux connaître les programmes et les services mis à leur disposition.
- Nombre de personnes employées en première ligne qui sont plus compétentes pour servir les personnes âgées parce qu'elles ont été sensibilisées aux ressources offertes aux personnes atteintes de démence ou victimes de mauvais traitements.



Tableau 1 : Dépenses ministérielles prévues 2005-2006

	Dépenses ministérielles prévues (millions \$) 2005-2006
Fonctionnement	63,1

Tableau 2 : Dépenses ministérielles prévues par programme 2005-2006

Nom du programme	Dépenses ministérielles prévues (millions \$)
Administration du ministère	18,2
Affaires civiques et immigration	20,6
Direction générale de la condition féminine de l'Ontario	16,1
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	1,5
Services régionaux	6,7
TOTAL	63,1





Rapport annuel 2004-2005

- ❖ En 2004-2005, le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration s'est employé à favoriser la pleine participation de toutes les personnes qui résident en Ontario pour qu'elles puissent profiter des bienfaits socio-économiques de la vie dans la province tout en contribuant à leurs collectivités. À cet effet, le ministère a pris des mesures qui visent les objectifs suivants :
 - optimiser les bienfaits socio-économiques de l'immigration;
 - améliorer l'accessibilité au bénéfice de toute la population ontarienne;
 - rompre le cycle de la violence faite aux femmes;
 - édifier des collectivités plus fortes grâce à des initiatives qui font appel à la participation accrue des citoyennes et des citoyens;
 - promouvoir les modes de vie sains et l'autonomie des personnes âgées, et l'engagement de la collectivité à leur égard;
 - planifier les conséquences du vieillissement de la population.

AFFAIRES CIVIQUES ET IMMIGRATION

Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario

Le ministère s'est employé à tenir la promesse du gouvernement de renforcer la *Loi* de 2001 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Il a également continué à aider les organismes assujettis à des obligations en vertu de la *Loi* en élaborant des lignes directrices, des ressources pédagogiques, des normes facultatives, des codes de pratiques et des ressources en ligne.

Le ministère a appuyé le travail du Conseil consultatif de l'accessibilité pour l'Ontario qui, en collaboration avec les organismes, les entreprises et les personnes concernées, élabore des normes facultatives d'accessibilité et des programmes d'éducation du public pour mieux faire comprendre la nécessité de l'accessibilité et de l'intégration.

Immigration et établissement

L'Ontario et le gouvernement fédéral ont travaillé à l'élaboration d'un accord Canada-Ontario sur l'immigration en vue de faciliter l'établissement des nouveaux arrivants en les aidant à s'installer et à trouver rapidement du travail, et à s'intégrer dans les collectivités où ils ont choisi de vivre.

Avec le Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants, le ministère a soutenu les organismes communautaires qui offrent des services d'aide à



l'établissement et à l'orientation, des ateliers de recherche d'emploi et d'autres services directs d'aide à l'établissement à plus de 100 000 nouveaux arrivants qui s'installent chaque année dans les collectivités de toute la province.

Le ministère a également coordonné l'élaboration de stratégies provinciales qui visent à atteindre les objectifs de l'Ontario en matière d'immigration et d'établissement.

Bénévolat

Pour encourager le bénévolat, le ministère a entrepris les actions suivantes :

- réaffecter les programmes actuels de financement qui favorisent la diversité et le bénévolat, en particulier parmi les jeunes;
- accroître l'engagement communautaire des jeunes au cours de leurs études secondaires et au-delà;
- continuer à rendre hommage aux réalisations des bénévoles et d'autres citoyens exemplaires.

Distinctions et prix

Le ministère a rendu hommage aux bénévoles de toute la province en attribuant les Distinctions de l'Ontario pour services bénévoles, qui soulignent l'importance du rôle joué par les bénévoles dans l'édification de collectivités fortes et dynamiques, et leur contribution au bien-être socio-économique de la province.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario a collaboré avec d'autres ministères et un large éventail de partenaires en vue de coordonner le Plan d'action contre la violence familiale qui vise à aider à rompre le cycle de la violence et à permettre à tous, femmes et enfants, de vivre sans peur et sans violence.

La mise en oeuvre du plan a abouti aux résultats suivants :

- la participation de multiples intervenants (organismes communautaires et chefs de file des collectivités, entreprises, écoles) à la prévention de la violence faite aux femmes:
- une détection plus précoce des premiers signes de violence à l'égard des femmes grâce à la formation d'un personnel spécialisé dans de nombreux secteurs (justice, santé, éducation, etc.);
- un soutien aux victimes plus cohérent, plus homogène et mieux équilibré;



• un renforcement de la réponse du système judiciaire à la violence familiale.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées a lancé des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité de la vie des aînés de l'Ontario, ainsi que des initiatives d'information du public et des personnes âgées de la province, qui sont près d'1,5 million. Par exemple :

- la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées, qui met l'accent sur la coordination des services, la formation du personnel de première ligne et l'éducation en vue de sensibiliser le public à ce problème;
- la collaboration avec les partenaires des paliers fédéral, provincial et territorial sur des initiatives conjointes de planification du vieillissement démographique en Ontario;
- les séminaires de l'Ontario à l'intention des personnes âgées, conçus et organisés avec divers intervenants pour accroître la sensibilisation au vieillissement en santé.

Tableau 3 : Dépenses ministérielles 2004-2005

	Dépenses ministérielles réelles (millions \$) 2004-2005
Fonctionnement	56,4
Immobilisations	-
Effectif (au 31 mars 2005)	340,99